

**Sujet:** Communiqué de presse CGT Educ'action\_Campus des métiers

**De :** "Cgt Educ'Action" <unsen@ferc.cgt.fr>

**Date :** 14/10/2013 09:46

**Pour :** destinataires inconnus;



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu BRABANT - 06 77 81 34 83

### **Non, les campus des métiers ne permettent pas de relancer la voie professionnelle !**

Vincent Peillon inaugure, ce lundi 14 octobre 2013 à Oyonnax, le premier campus des métiers. Cette disposition de la loi d'orientation, publiée au Bulletin Officiel n° 20 du 16 mai 2013, doit regrouper sur un même lieu des lycées professionnels et polyvalents, des CFA, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche. La mixité des parcours, et très souvent des publics (lycéens/étudiants et apprentis) sera une obligation. Le partenariat avec les entreprises est un axe essentiel du campus des métiers. L'objectif affiché est de répondre aux besoins des entreprises à l'égard des établissements.

Dès le mois de juin, la CGT Educ'action a alerté sur le manque de concertation localement dans la mise en place de ces campus. La politique menée est celle du fait accompli. De plus, si le renforcement du lien entre les différents acteurs de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur est tout à fait souhaitable, le contexte juridique (par exemple celui d'une association loi 1901) est des plus surprenants. Pour des missions publiques, ce n'est pas acceptable ! Enfin, encore une fois c'est l'approche du développement de l'apprentissage qui prévaut, par l'obligation des parcours mixtes. En quoi un parcours second degré/enseignement supérieur, sous statut scolaire, ne pourrait-il pas s'inscrire dans un parcours de la réussite ?

Loin de partager cette analyse, une nouvelle fois la CGT Educ'action dénonce cette politique qui jette un discrédit sur l'enseignement professionnel public et ne vise qu'à diminuer le coût de la formation initiale et continue. Cela se fait au détriment de la qualité de la formation et des conditions de travail des personnels qui auront à gérer des publics à statuts différents. Le campus des métiers que met en place aujourd'hui Vincent Peillon, n'a donc pas pour objectif réel de "revaloriser la voie professionnelle" mais de répondre aux demandes du patronat local qui souhaite utiliser les ressources disponibles dans les établissements scolaires et dans les universités... et tout cela avec l'argent des collectivités locales.

*Montreuil, le 14 octobre 2013*